



Fret ferroviaire : un enjeu d'intérêt général européen

En cohérence avec les nombreuses actions entreprises par la Fédération CGT des cheminots, au niveau national et dans le cadre de la fédération européenne des transports (ETF), la présente note au Bureau confédéral :

- Se fonde sur l'idée que le fret ferroviaire est porteur d'enjeux d'intérêt général national et européen, notamment en ce qui concerne la réduction des émissions de gaz à effet de serre et donc la transition bas carbone, ce qui nécessite l'implication de la confédération en appui de la Fédération compétente ;
- Suggère plusieurs pistes d'action revendicative sur le plan interprofessionnel européen.

Les faits :

Le 18 janvier 2023, la Commission européenne a ouvert une enquête sur l'entreprise publique Fret SNCF visant à déterminer si les aides versées à Fret SNCF entre 2007 et 2019 constituent des « aides d'État » et, si cela est avérée, leur compatibilité avec les règles européennes relatives à la concurrence. Sans attendre la clôture de l'enquête, et ses conclusions, le gouvernement français a quasi immédiatement mis en avant un scénario de "discontinuité" qui entraînerait le démantèlement de l'entreprise, causerait la perte de 5000 emplois et serait « clairement contraires aux objectifs de report modal et de réduction des gaz à effet de serre que [le] gouvernement s'est fixé » selon l'intersyndicale SNCF.¹

Cette précipitation du gouvernement français témoigne d'une utilisation opportuniste des règles européennes, leur instrumentalisation permettant de justifier une décision prise préalablement. Il convient de souligner que confrontés à une enquête similaire, les gouvernements d'autres pays européens, notamment l'Allemagne, sont loin de faire part du même empressement et se battent pour trouver des solutions alternatives...

Une table ronde sur l'avenir du fret SNCF s'est tenue le 21 juin 2023 : la Fédération CGT a quitté la séance, suivie des autres organisations syndicales.

Une commission d'enquête de l'Assemblée nationale commencera ses travaux début septembre.

La Fédération CGT appelle à une journée de grève nationale, tous services, le mardi 26 septembre 2023.

¹ Courrier unitaire CGT – UNSA – SUD Rail – CFTD au Premier Ministre et au Ministre des Transports, du 21 juillet 2023.

En mai dernier, **le congrès de la CES a adopté une résolution d'urgence sur la mobilisation européenne.**²

Sur cette base, la CES a décidé d'un **plan d'action**³ conduisant à des moments de **mobilisation commune** à l'automne 2023.

Un premier temps de mobilisation fait de manifestations syndicales décentralisées et actions collectives dans différents pays, avec des slogans et des messages similaires et la présence de la CES, **aura lieu le 13 octobre. Dans ce cadre, une manifestation devrait avoir lieu à Paris. La CGT cheminots intègre ce temps fort de mobilisation comme une action Fret Européenne de soutien à l'activité et pour dire stop à la libéralisation du ferroviaire en Europe.**

Le second temps de mobilisation se fera sous forme d'une **euro manifestation**, le **13 décembre**, très probablement à Bruxelles.

Le plan de travail annoncé par ETF :

ETF coordonnera et organisera plusieurs étapes au cours des prochains mois⁴ :

- Campagne : le secrétariat de l'ETF préparera un plan de campagne sur le financement public du fret ferroviaire ;
- Évaluation : ETF explorera différentes options pour une étude évaluant les effets de la politique de fret ferroviaire de l'UE jusqu'à présent ;
- Mobilisation : plusieurs organisations membres de la section fret ferroviaire de ETF ont annoncé leur volonté d'organiser des manifestations, notamment lors de la journée d'action de la CES contre l'austérité en octobre ;
- Coopération avec les eurodéputés : les députés européens ont proposé une action conjointe franco-allemande au Parlement Européen, ETF suivra avec eux ce que cela implique et comment ETF pourra soutenir leur action ;
- ETF proposera une lettre conjointe des syndicats, des députés européens (et éventuellement des ONG pour le climat) à la présidente de la Commission Von der Leyen, au vice-président Timmermans et au commissaire Vestager pour les exhorter à suivre une politique de fret ferroviaire cohérente qui mène effectivement à un transfert modal ;
- ETF se coordonnera avec les eurodéputés pour demander des mises à jour sur l'état actuel et les prochaines étapes des enquêtes sur les aides d'État de la part de la Commission européenne et des gouvernements nationaux car les informations reçues jusqu'à présent sont incomplètes et contradictoires ;
- ETF se coordonnera avec les eurodéputés pour poser des questions à la Commission européenne lors de la prochaine réunion de la commission TRAN en charge des transports au parlement européen ;

² Cette résolution souligne notamment que « *le mouvement syndical européen est appelé à se mobiliser dans la lutte pour la solidarité et pour les instruments financiers européens qui soutiennent la croissance durable, l'emploi et pour une économie qui donne des résultats concrets aux travailleurs, pour des salaires plus élevés et des emplois de qualité, pour une protection sociale accrue, pour des investissements dans des services publics de qualité qui garantissent les droits de citoyenneté, pour une négociation collective forte et pour le dialogue social, pour les droits des syndicats et des travailleurs, pour une augmentation des investissements publics dans les conversions industrielles, pour une politique fiscale juste et redistributive* » ; texte complet sur <https://www.etuc.org/sites/default/files/2023-06/Emergency%20resolution%20on%20European%20mobilisation.pdf>

³ On peut suivre sa mise en œuvre, notamment les mouvements et actions annoncées par les affiliés nationaux sur <https://www.etuc.org/en/road-fair-deal-workers>

⁴ Nous reprenons et synthétisons la circulaire interne de ETF suite à la réunion des membres de la section fret ferroviaire du 30 juin 2023.

- Décideurs politiques : lors de chaque rencontre de ETF avec des décideurs politiques européens ou nationaux, ETF discutera du thème du fret ferroviaire et de la nécessité d'une véritable stratégie européenne pour soutenir le transfert modal, en particulier dans le contexte des élections européennes de 2024. ETF encourage vivement ses affiliés à faire de même.

Pistes revendicatives complémentaires :

Le congrès de la CES de mai 2023 a adopté une résolution⁵ sur le fret ferroviaire sur proposition de ETF, suite à l'impulsion de la Fédération CGT Cheminots.

1) Faire adopter un avis d'initiative sur le fret ferroviaire par le Comité Economique et Social Européen (CESE) :

La confédération CGT a immédiatement fait vivre la résolution adoptée par la CES au sein du CESE :

- En demandant au groupe des Travailleurs du Comité Economique et Social Européen et aux membres syndicalistes du Bureau de la section Transports (TEN) du CESE de faire la proposition d'un avis d'initiative du CESE sur le fret ferroviaire. Il s'agirait, en utilisant le CESE, de développer au sein des institutions européennes **une démarche contre-hégémonique** en développant un argumentaire favorable au fret ferroviaire et au rôle des opérateurs publics, dans le cadre de la transition bas carbone, tout en confortant l'emploi. Il s'agit d'une lutte pour **imposer un autre cadre de référence**. L'intérêt de cette démarche est de disposer d'un positionnement européen impliquant patronat et syndicats qui viendrait en appui de l'action au niveau européen mais aussi national aussi bien en ce qui concerne les syndicats que les forces politiques, dans un horizon temporel de moyen terme ;
- Sur cette proposition, nous avons obtenu un accord de principe en juillet dernier avec les camarades du Bureau de la section TEN mais il reste quelques aspects pratiques importants à compléter en septembre, en particulier le choix du rapporteur (la CGT n'est pas membre de la section TEN) et de son expert (ETF et/ou militant CGT).

2) Mieux intégrer le fret ferroviaire dans le corpus et l'action revendicative de la CES :

En prenant appui sur la résolution adoptée au congrès de la CES, et en complément de l'action menée sur le plan professionnel par ETF, il s'agirait d'agir pour que le fret ferroviaire soit considéré par la CES comme porteur d'enjeux d'intérêt général, notamment en ce qui concerne la transition bas carbone, et figure comme tel dans les priorités revendicatives liées au réchauffement climatique et dans la lutte contre les mesures d'austérité en essayant de l'introduire dans les thèmes retenus pour la manif européenne d'octobre à Paris.

Cela supposerait d'impulser cette idée au sein du Comité Exécutif de la CES et aussi au sein du comité interne de la CES en charge du développement durable pour faire intégrer davantage la problématique du fret ferroviaire dans son apport à la lutte contre le réchauffement climatique et la transition bas carbone. La CGT est titulaire au sein de ce comité interne CES.

3) Intervenir sur le paquet relatif à l'écologisation des transports :

Le 11 juillet 2023, la Commission européenne a présenté un paquet composé de trois propositions destinées à une « écologisation du transport de marchandises »⁶ qui impacteront le fret ferroviaire :

⁵ Motion intitulée : *Fret SNCF : quand le dogme de la concurrence saborde la transition énergétique* ; Voir <https://www.etf-europe.org/wp-content/uploads/2023/05/ETF-motion-adopted-at-the-ETUC-15th-Congress.pdf>

⁶ Voir https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_23_3767

- **Une révision de la directive relative aux poids et dimensions des poids lourds qui affecterait de manière négative le report modal de la route vers le rail.** En effet la révision consisterait principalement à autoriser les camions électriques à peser 4 tonnes supplémentaires, en plus du poids maximal autorisé de 40 tonnes, et mesurer 90 centimètres de plus, en vue de compenser le surpoids inhérent aux technologies électriques afin de faciliter in fine le recours aux camions électriques. D'après ETF, il semblerait que les camions dotés de moteur à combustion soient également concernés par cette révision. **ETF souligne à juste titre une contradiction majeure dans la position de la Commission européenne qui prétend d'un côté œuvrer pour un fret neutre en carbone et de l'autre facilite la circulation transfrontalière des camions géants à combustibles fossiles tout en attaquant deux des plus grands opérateurs de fret ferroviaire en Europe que sont Fret SNCF et DB cargo !** Il convient de noter que la Communauté européenne du rail (CER), une importante association européenne de commerce ferroviaire qui rassemble des entreprises ferroviaires et des gestionnaires d'infrastructures liés au rail, a déclaré être « *très préoccupée* » par la décision de la Commission européenne d'autoriser des véhicules routiers plus longs et plus lourds car cela « *risquerait d'entraîner un transfert modal inversé* », en maintenant les camions sur la route au détriment du rail.
- **Un nouveau règlement européen concernant la gestion du rail :** il serait destiné à mieux gérer la capacité de l'infrastructure ferroviaire européenne et à améliorer les connexions internationales grâce à une meilleure coordination entre les gestionnaires d'infrastructure, ce que les corridors de fret n'ont pas réussi à faire selon la Commission européenne. Un nouveau système sera proposé afin d'améliorer la prévisibilité pour le transport de passagers et la flexibilité pour le fret en coordonnant les Gestionnaires d'Infrastructures à l'aide d'un ensemble de règles et d'un nouveau logiciel. La Commission européenne souhaite également que les Gestionnaires d'infrastructures soient plus transparents quant aux critères qu'ils utilisent pour donner la priorité à certains types de trafic par rapport à d'autres ;
- **Une méthodologie commune de calcul des émissions de gaz à effet de serre pour les entreprises de fret,** afin de mettre en place un cadre harmonisé leur permettant de calculer les émissions totales de GES.

Pour chacune de ces propositions législatives, il est proposé d'intervenir syndicalement à chaque étape du processus de décision, en se coordonnant avec la Fédération CGT, ETF et la CES :

- Dans la phase consultative, en cherchant à peser sur le contenu de l'avis qui sera rendu par le CESE (Rapporteur, expert, amendements en section TEN et en plénière), en lien avec la proposition d'avis d'initiative proposée ci-dessus ;
- Dans la phase de co-décision Parlement européen/ Conseil de l'UE : même s'il est plus aisé de rentrer en contact avec les eurodéputés, il conviendrait également de chercher à contacter la Représentation permanente (RP) de la France auprès de l'UE, directement en charge des négociations au sein du Conseil de l'UE, afin de présenter nos revendications, en complément du travail à effectuer au niveau national.

Montreuil, le 17/08/2023